



PREFET DE LA MANCHE

Sous-Préfecture d'Avranches

N° 2016-40

Attestation de compétences
Guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel

Au vu du dossier présenté par M. Simon BONNEVILLE et après avis conforme de la sous-commission technique, réunie le 6 avril 2016, la commission d'évaluation des risques de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel, atteste que M. Simon BONNEVILLE répond aux compétences requises pour exercer l'activité de guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel dans l'intérêt de la sécurité publique.

Avranches, le 18 avril 2016
Le Président de la commission,
pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet d'Avranches,



M. DULAMON